

**Province de Québec**  
**MRC de la Nouvelle Beauce**  
**Municipalité de Saint-Elzéar**  
**Le 3 avril 2023**

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Elzéar, tenue le 3 avril 2023 à 19 h 30 à la salle du conseil située au 707 avenue Principale où les conseillers sont présents sous la présidence du pro-maire Hugo Berthiaume :

Sylvie Lehoux, Shirley McInnes, Alain Gilbert et Johanne Nadeau forment corps entier du conseil.

Mathieu Genest, greffier-trésorier et directeur général est également présent.

M. Carl Marcoux et M. Stéphane Lehoux ont motivé leur absence

***Ouverture de l'assemblée***

Le pro-maire procède à l'ouverture de l'assemblée.

**55-04-23      *Adoption de l'ordre du jour***

Il est proposé par Shirley McInnes et unanimement résolu

Que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé

- 1- Ouverture de l'assemblée
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Adoption des procès-verbaux
- 4- Rapport du maire
- 5- Période des questions
- 6- Correspondance
- 7- Chèques et comptes
- 8- Embauche d'un journalier aux travaux publics
- 9- Audit de sécurité
- 10- Liste de prix 2023 — location camion, pelle, gravier et sable
- 11- Contrat pour l'achat et l'épandage d'abat-poussière
- 12- Lignage des rues
- 13- Marquage ponctuel
- 14- Contrat balai mécanique
- 15- Conception et aménagement d'équipement récréatifs en bois massif
- 16- Varia
- 17- Levée de l'assemblée

**56-04-23      *Adoption des procès-verbaux***

Il est proposé par Alain Gilbert et unanimement résolu

Que le procès-verbal de la session ordinaire du 6 mars 2023 et le procès-verbal de la séance extraordinaire du 28 mars soient adoptés tel que rédigés.

***Rapport du maire***

Le maire fait un rapport des divers dossiers traités à la MRC de La Nouvelle-Beauce.

### ***Correspondance***

- École Notre-Dame – Demande de gratuité de salle pour le 19 juin 2023
- Fêtes de Chez Nous – Demande de partenariat
- Les Fleurons d'or – Demande de gratuité de salle
- Collecte de fond – Fibrose
- École de danse Star dance – Demande de salle

### **57-04-23      *Chèques et comptes***

Il est proposé par Johanne Nadeau et unanimement résolu

Que les déboursés au montant de 359 022,18 \$ et les achats au montant de 276 970,92 \$ soient approuvés.

### **58-04-23      *Embauche d'un journalier aux travaux publics***

CONSIDÉRANT que la municipalité désire embaucher un journalier à temps plein aux travaux publics;

En conséquence, il est proposé par Alain Gilbert et résolu à l'unanimité

Que les services de Dominic Cliche sont retenus pour un poste à temps plein permanent avec une période de probation de 3 mois, le tout à compter du 3 avril 2023.

Que les conditions seront celles établies par le contrat présenté au Conseil.

Que le maire est autorisé à signer le contrat de travail qui stipule les modalités de l'emploi.

### **59-04-23      *Audit de sécurité***

Il est proposé par Sylvie Lehoux et unanimement résolu

Que la municipalité de Saint-Elzéar accepte l'offre de service de Solution GA pour un audit de sécurité au montant de 5 000 \$.

### **60-04-23      *Liste de prix 2023 — location camion, pelle, gravier et sable***

La liste de prix 2023 pour la location des camions, pelles et l'achat de gravier et de sable est présenté au conseil;

Il est proposé par Shirley McInnes et unanimement résolu

Que la municipalité de Saint-Elzéar accepte les prix soumis par les différents entrepreneurs et exploitants de la municipalité et que la répartition de la location des équipements sera le plus équitable possible, de même que pour l'achat de gravier et du sable.

### **61-04-23      *Contrat pour l'achat et l'épandage d'abat-poussière***

CONSIDÉRANT que la municipalité de Saint-Elzéar a demandé des soumissions sur invitation pour l'achat et l'épandage d'environ 88 m<sup>3</sup> d'abat-poussière à six entreprises;

CONSIDÉRANT que les résultats avant taxe sont les suivants :

Les Entreprises Bourget	38 324,00 \$
Enviro Solutions Canada Inc.	33 088,00 \$

En conséquence, il est proposé Shirley McInnes et unanimement résolu

Que les membres du conseil retiennent les services d'Enviro Solutions Canada Inc., le plus bas soumissionnaire conforme, pour l'achat et l'épandage de 88 m<sup>3</sup> d'abat-poussière pour l'année 2023 au coût de 376 \$ du m<sup>3</sup> plus taxes.

**62-04-23 Lignage des rues**

ATTENDU que la municipalité de Saint-Elzéar a demandé des prix pour le lignage des rues;

CONSIDÉRANT que deux entreprises ont déposé les prix avant taxe suivants :

Durand Marquage	10 367,00 \$
Marquage et Traçage du Québec inc.	10 367,00 \$

En conséquence, il est proposé par Shirley McInnes et unanimement résolu

De retenir Marquage et Traçage du Québec Inc. pour effectuer le lignage des rues à un coût avant taxes estimé de 10 367,00 \$.

**63-04-23 Marquage ponctuel**

CONSIDÉRANT que la municipalité de Saint-Elzéar a demandé des prix pour le marquage ponctuel;

CONSIDÉRANT que deux entreprises ont déposé les prix avant taxe suivants :

Marquage Lignpro inc	5 305,00 \$
Marquage et Traçage du Québec inc.	5 060,00 \$

En conséquence, il est proposé par Sylvie Lehoux et résolu unanimement

De retenir Marquage et Traçage du Québec Inc. pour effectuer le marquage ponctuel à un coût avant taxes estimé de 5 060,00 \$.

**64-04-23 Contrat balai mécanique**

CONSIDÉRANT qu'une demande de prix a été envoyée à six entreprises pour des travaux de balai mécanique;

CONSIDÉRANT que quatre entreprises ont déposé les prix avant taxe suivants :

Marquage Lignpro	172,00 \$/h
Constructions HDF Inc.	145,00 \$/h
Les entreprises Lévisiennes inc.	159,75 \$/h
Les Entreprises Trema	159,00 \$/h

En conséquence, il est proposé par Johanne Nadeau et unanimement résolu

De réserver les services de Construction HDF Inc. pour balayer les rues.

**65-04-23      *Conception et aménagement d'équipement récréatifs en bois massif***

CONSIDÉRANT les résultats d'un sondage municipal concernant les infrastructures municipal en loisirs;

CONSIDÉRANT que la municipalité a demandé des soumissions à des contracteurs pour la conception et l'aménagement d'un parc municipaux mettant en avant plan le bois massif au terrain multifonctionnel;

CONSIDÉRANT qu'un seul entrepreneur s'est montré intéressé à soumissionner;

CONSIDÉRANT qu'Eskair aménagement est une entreprise québécoise spécialisé dans la conception, la fabrication et l'installation d'équipement récréatifs extérieurs en bois de cèdre massif;

CONSIDÉRANT l'offre faite par Eskair aménagement au coût de 95 929,52 \$, avant taxes tel que présenté dans la soumission #E2022355;

En conséquence, il est dûment proposé par Shirley McInnes et résolu à l'unanimité

Que le conseil accepte l'offre de Eskair aménagement pour la conception et l'aménagement d'équipement récréatifs extérieurs en bois de cèdres massif au terrain multifonctionnel au coût de 95 929,52 \$ avant taxes. La dépense sera financée en partie par la politique de soutien aux projets structurants, par une commandite de Promutuel Assurance ainsi qu'un montant prévu au budget.

**66-04-23      *Route 216 – Sécurité des utilisateurs***

CONSIDÉRANT que le côté ouest de la route 216, propriété du Ministère des Transports, est construite de la rue du Château jusqu'au rang St-Olivier;

CONSIDÉRANT qu'un nouveau développement à vue le jour à l'intersection de la route 216 et de la rue de la Coulée, amenant un achalandage supplémentaire;

CONSIDÉRANT que la vitesse permise passe de 80 à 50 kilomètres à l'heure dans ce secteur;

CONSIDÉRANT que la limite de vitesse dans ce secteur n'est pas respectée de manière fréquente;

CONSIDÉRANT que dans ce secteur Nord de la route 216, aucun aménagement n'est présent pour sécuriser la présence de piéton et cycliste, encore moins en jeune âge par le ministère;

CONSIDÉRANT que plusieurs personnes utilisent l'accotement pour se déplacer en bicyclettes ou à pied

CONSIDÉRANT que la sécurité des personnes utilisant ce tronçon est primordiale pour la municipalité;

CONSIDÉRANT qu'aucune traverse piétonne sécuritaire n'a été prévu après la rue des Seigneurs;

CONSIDÉRANT la municipalité demande depuis des années à ce que ce tronçon de la route 216 soit sécuriser

En conséquence, il est dûment proposé par Shirley McInnes et résolu à l'unanimité

De demander au MTQ de procéder le plus rapidement possible à une étude complète de circulation sur la route 216 à l'entrée du périmètre urbain du côté ouest;

De demander au MTQ de sécuriser autant pour les piétons et cycliste, mais également pour les automobilistes, le tronçon de la route 216 situé entre l'avenue Principale et le rang Bas-St-olivier;

De demander au MTQ a ce que leur radar mobile soit utiliser à cet emplacement, ou que le MTQ autorise la mise en d'un radar pédagogique;

De demander au Ministère de proposer des solutions pour diminuer la vitesse à l'entrée du périmètre urbain et ainsi augmenter la sécurité des écoliers, citoyens et automobilistes;

De mentionner au Ministère que la municipalité sera aidante dans la mise en place de solution destiné à la sécurité des usagers de la route 216.

**67-04-23      *Clôture de l'assemblée***

Il est proposé par Johanne Nadeau et unanimement résolu

De clore l'assemblée. Il est 21h40.

---

Carl Marcoux, maire

---

Mathieu Genest, greffier-trésorier  
et directeur général